

Mme COLOMER



Notaire





Ecrit par Echo du Mardi le 20 septembre 2024



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 novembre 2024

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 septembre 2024 sous réserves d'incidents



Jean-Victor MONTAGARDet Martial RAMOGNINO

300 Avenue Saint Quenin

84110 VAISON LA ROMAINE

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 11 avril 2023, Madame France Christiane Noëlle Suzanne **COLOMER**, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Jean-Maurice MONIER, demeurant à VAISON-LA-ROMAINE (84110) rue Le Carré Montfort, Impasse Jean Moulin. Née à MORCOURT (02100), le 31 mai 1945. Décédée à NYONS (26110) (FRANCE) le 2 août 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Jean-Victor MONTAGARD, Notaire Associé,



Écrit par Echo du Mardi le 20 septembre 2024

membre de la Société Civile Professionnelle « Jean-Victor MONTAGARD et Martial RAMOGNINO, Notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à VAISON-LA-ROMAINE (Vaucluse), 300, Avenue Saint Quenin, le 29 août 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Jean-Victor MONTAGARD, notaire à VAISON LA ROMAINÉ référence CRPCEN : 84063, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.